



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique du chiffre d'affaires des services

Description

La Statistique du chiffre d'affaires des services (DLU) est une statistique économique mensuelle traitant l'évolution des chiffres d'affaires des activités de service suivantes:

- G Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
- H Transports et entreposage
- I Hébergement et restauration
- J Information et communication
- L Activités immobilières
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N Activités de services administratifs et de soutien

La statistique du chiffre d'affaires des services comprend les sections G à N (sans la section K). La section K (Activités financières et d'assurance) ainsi que les sections 72 (Recherche-développement scientifique) et 75 (Activités vétérinaires) sont exclues parce qu'il ne s'agit pas de branches économiques au sens strict ou parce qu'il n'est pas possible de recenser le chiffre d'affaires de manière pertinente. Pour les mêmes raisons, la classe 70.1 (Activités des sièges sociaux; conseil de gestion) ne fait pas non plus l'objet d'un relevé.

Outre la statistique du chiffre d'affaires des services, les indicateurs de l'industrie (INDPAU), de la construction (BAPAU) ainsi que du commerce de détail (DHU) illustrent l'évolution des autres branches de l'ensemble du secteur économique.

Disponible depuis: 2023
(Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles depuis 2010)

Univers de base: registre des entreprises et des établissements (REE)
Unité d'enquête: activité
Caractères relevés: chiffre d'affaires (réparti entre la Suisse et l'étranger)

Méthodologie

Enquête par échantillonnage

L'univers de base se compose de toutes les entreprises actives dans les services et ayant leur siège en Suisse. Les grandes entreprises et celles de taille moyenne sont toutes interrogées, alors qu'un échantillon est tiré dans le groupe des petites entreprises. Les moyennes et grandes entreprises sont interrogées tous les mois, les autres quatre fois par an. L'échantillon se compose d'environ 7000 entreprises et ne tient pas compte des micro-entreprises.

La participation est obligatoire. Le contact avec les entreprises se fait par courrier, courriel ou téléphone, et celles-ci doivent remplir un formulaire papier ou électronique (eSurvey).

Degré de régionalisation: Suisse

Périodicité: mensuelle, trimestrielle

Période de référence: mois

Structurés par activité économique, les résultats sont publiés sous forme d'indices non corrigés, d'indices corrigés des effets du calendrier et d'indices désaisonnalisés (voir Nomenclature générale des activités économiques, NOGA 2008).

Politique de révision

Le programme de révision prévoit que la base et la pondération soient modifiées tous les cinq ans, lors des années se terminant par X5 et X0.

Révisions régulières (RR)

La première publication (P) a lieu au moment T+60. Parallèlement, les mois précédents sont révisés trois fois (PRR1-PRR3).

Les formules suivantes s'appliquent pour chaque révision d'un mois donnée:

$PRR1 = P+60 = T+90$

$PRR2 = P+90 = T+120$

$PRR3 = P+120 = T+150$

Exemple: Les résultats du mois d'octobre (P) sont publiés en janvier, en même temps que les révisions suivantes: a) première révision régulière des résultats du mois de septembre (PRR1), b) deuxième révision régulière des résultats du mois d'août (PRR2) et c) troisième révision régulière des résultats du mois de juillet (PRR3).

Remarques:

- L'une des raisons de procéder à des révisions est d'obtenir de nouvelles réponses.
- La procédure de correction des variations saisonnières et des effets calendaires conduit à chaque fois à de nouvelles séries temporelles avec des valeurs légèrement différentes.

Révisions complètes (RC)

Tous les cinq ans: ajustement de l'année de base (RC1)

Révisions planifiées, mais irrégulières: ajustement de la nomenclature (RC2), modifications des méthodes (RC3)

Révisions extraordinaires (RE)

Adaptations non planifiées et irrégulières, annoncées au moins une période à l'avance

Bases légales

Loi du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale (RS 431.1) en corrélation avec Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Information:

Info IID, info.iid@bfs.admin.ch

+41 58 46 72370
